
CENTRE CANADIEN D'ARBITRAGE COMMERCIAL

Organisme d'arbitrage autorisé par la Régie du Bâtiment du Québec conformément au Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (c. B-1.1, r. 0.2)

ENTRE : **DOMINIQUE NOËL & YANNICK HALDE;**
(ci-après les « Bénéficiaires »)

c. **LES HABITATIONS NOVADOMUS INC. ;**
(ci-après l' « Entrepreneur »)

et **GARANTIE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE ;**
(ci-après « l'Administrateur »)

N° dossier CCAC : S19-070201-NP

AVIS DE DÉSISTEMENT

Le Centre Canadien d'Arbitrage Commercial («le Centre») a été informé que les Bénéficiaires se désistent de leur demande d'arbitrage.

Après vérification(s) sommaire(s), le Centre constate que le présent arbitrage est déserté.

Montréal, le 18 octobre 2019



Julie Houle
Greffière